



FICHE DE DEMANDE DE PRÊT DE MATÉRIEL

Anthony Garnier

Services Techniques Municipaux

17 Avenue d'Espagne

37250 Sorigny

06 20 20 34 37

Fax : 02 47 34 27 79

anthony.garnier@sorigny.fr

DATE DE LA DEMANDE EN MAIRIE :

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Toute fiche de demande de prêt de matériel doit être déposée en mairie au moins un mois avant la date du prêt et ne sera effective que lorsqu'elle sera validée par le responsable des services techniques et par l'élue responsable.

Le demandeur certifie être en possession d'une assurance responsabilité civile et être assuré pour le prêt de matériel.

Le matériel est prêté gratuitement mais est soumis à cautions pour les particuliers et les associations (chèque à l'ordre du Trésor Public sauf pour le congélateur : chèque à l'ordre du Comité des fêtes). Le tableau ci-dessous précise les cautions correspondantes à chaque type de matériel. Les administrations et les écoles ne sont pas concernées par les cautions.

DEMANDEUR :

Nom et Prénom :	Numéro de téléphone :
Adresse :	Adresse mail :
Nature, lieu et dates de la manifestation :	Signature du demandeur :

LISTE DU MATÉRIEL DISPONIBLE :

Matériel	Quantité souhaitée	Cautions unitaire	Matériel	Quantité souhaitée	Cautions unitaire
MOBILIER			APPAREILS MENAGERS		
30 Tables brasserie 2,20m x 0,70m		20,00 €	1 Grande friteuse 380V (associations)		600,00 €
10 Plateaux de tables 3,10m x 0,70m		5,00 €	1 Petite friteuse 230V (associations)		300,00 €
30 Tréteaux pour plateaux de tables		2,00 €	1 Percolateur (associations)		100,00 €
60 Bancs pliants		10,00 €	2 Crêpières (associations)		100,00 €
150 Chaises non-pliantes		2,00 €	1 Congélateur tiroirs 60L (associations)		200,00 €
BARNUMS			DIVERS		
1 Grand barnum 12m x 5m (réservé mairie et écoles)		0,00 €	4 Plots pour grand barnum 500kg (installés par les services techniques)		0,00 €
4 Barnums pliants 4,5m x 3m		250,00 €	30 Plots pour barnums 30kg		0,00 €
6 Barnums pliants 3m x 3m		200,00 €	40 Grilles d'exposition		10,00 €
1 Barnum bar 3m x 3m (associations et écoles)		50,00 €	2 Ecrans de projection (associations et administration)		0,00 €
1 Extension pour barnum bar 3m x 3m		30,00 €	2 Urnes (écoles et administrations)		0,00 €
40 Bâches de côté pour barnums		50,00 €	1 Appareil à chichis (Comité des fêtes)		50,00 €
VOIRIE					
30 Barrières de sécurité 2,5m		10,00 €	20 Panneaux de signalisation		10,00 €
10 Cônes de signalisation		5,00 €	Type de panneau à préciser :		

TOTAL CAUTION :

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DU MATÉRIEL :

Les transports aller et retour du matériel prêté sont à la charge du demandeur.

En cas de dégradation, les réparations ou le remplacement seront à la charge du locataire ou de son assurance responsabilité civile, et la caution sera encaissée.

Le matériel prêté devra être rendu propre et désinfecté en raison de l'épidémie de COVID-19.

Mise à disposition à partir du : __ / __ / 2020 __ H __

et retour prévu le : __ / __ / 2020 __ H __

Merci de contacter Benoît Rimbault au 06 24 61 83 81 pour les retraits et les retours du matériel

DÉCISION DE LA COMMUNE APRÈS EXAMEN DE LA DEMANDE :

Avis des Services Techniques

Avis de l'élue responsable

Avis favorable

Avis défavorable : motif :

Matériel indisponible

Observations :

A SORIGNY, le __ / __ / 2020

Anthony Garnier, responsable des STM.

Avis favorable

Avis défavorable : motif :

Observations :

A SORIGNY, le __ / __ / 2020

Virginia Marquès, Adjointe au Maire, déléguée aux affaires associatives, sportives, culturelles et à l'animation communale.

RETOUR DU MATÉRIEL :

Date du retour : __ / __ / 2020

Observations sur l'état du matériel :

Restitution de la caution : OUI NON

Nom et signature du réceptionnaire :

Nom et signature du locataire :